

# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*



Communiqué 2020-09 (2020-06-18)

## ***Élimination des plantes nuisibles et envahissantes myriophylle et phragmite pour 2020***

Compte tenu de la pandémie du Covid-19 et des règles de la Santé publique concernant les rassemblements, il a été décidé de reporter à l'an prochain la corvée de la coupe du myriophylle de la Marina 1. Toutefois, les membres sont invités à couper le myriophylle aux abords de leurs embarcations à l'aide de râteaux, à le récupérer et à en disposer dans le bac à ordures.

Pour ce qui est du phragmite, la coupe sera effectuée aux abords de la Baie de l'Anse et cette plante nuisible sera récupérée, mise dans des sacs et jetée aux ordures. Par ailleurs, aucun conteneur ne sera mis à la disposition des membres. Chaque membre est invité à procéder à l'élimination de cette plante envahissante sur leur propriété et à la jeter aux ordures dans des sacs verts.

À titre de rappel, nous vous invitons à vous référer au [Guide des bonnes pratiques du Domaine](#) notamment pour l'identification de ces deux (2) plantes nuisibles.

Comité de l'environnement